

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XI

MONTREAL, AOUT 1892

No 4

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Facultés d'élaboration, *L'Attention* — Dictée d'orthographe usuelle — Phrases à corriger. — LECTURE POUR TOUS: Association d'Education de la Puissance — La rentrée des élèves — Le centenaire de Colomb — Le centenaire de l'Amérique, *Amérique Vespuce* — Population canadienne-française aux Etats-Unis — Variétés. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

### Actes et Documents officiels

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 6 août (1892), de nommer M. Alfred Poitras, commissaire d'écoles pour la municipalité de la Rivière au Canard, comté de Gaspé, en remplacement de M. Thomas Therrien. — *Gazette officielle*, 13 août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 25 juillet dernier (1892), de nommer les MM. suivants pour être commissaires d'écoles dans la nouvelle municipalité de Saint-Mathieu (de Caxton), comté de Saint-Maurice, savoir:

Alphonse Lavergne, Xavier Lessard, Zécharie Gélinas, Joseph Demers et Daniel Lépine. — *Gazette officielle*, 13 août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*Avis d'érection de municipalités scolaires.*

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de Saint-Michel d'Yamaska No 8, "un territoire ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire, et comprenant tous les lots du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, à partir du No 359 jusqu'au No 541, ces deux numéros étant inclus, et y compris le lot No 389.

La dite érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893). — *Gazette officielle*, 27 août courant.

## Pédagogie et Enseignement.

### FACULTÉ D'ÉLABORATION.

#### L'ATTENTION.

Nous avons acquis, par les sens et par la conscience psychologique, les éléments de nos idées; nous les avons conservés et restaurés grâce aux fonctions de conservation. Mais ces facultés ne font pas *penser* au sens fort du mot. Elles nous donnent des représentations complexes et individuelles, des sensations et des images; elles ne nous permettent pas d'arriver jusqu'à l'idée.

Penser, en effet, c'est être capable de transformer les images en idées, les représentations concrètes et individuelles en notions générales et abstraites, c'est être capable d'apercevoir les qualités et les rapports, de comparer et de classer. Nous y arrivons par l'*abstraction*, la *comparaison* et la *généralisation*. Tout d'abord l'esprit, se dégageant de la contemplation des objets mêmes, de la sensation, s'élève à l'idée de qualité qui est une notion générale et abstraite, la même qualité pouvant s'appliquer à bien des objets différents. Plusieurs corps possèdent la blancheur, par exemple: des actions fort diverses peuvent être qualifiées de bonnes. C'est ce qui nous permet d'établir un classement méthodique fondé sur les véritables propriétés des objets. Pour y arriver, l'esprit observe, compare, aperçoit les rapports, saisit les ressemblances et les différences; il abs-